



HAL
open science

” Genèse d’un philosophe ”, à l’intention des candidats à l’agrégation de philosophie

Alain Legros

► To cite this version:

Alain Legros. ” Genèse d’un philosophe ”, à l’intention des candidats à l’agrégation de philosophie. Bulletin de la Société des amis de Montaigne, 2006, 41-42, pp.49-77. halshs-01010370

HAL Id: halshs-01010370

<https://shs.hal.science/halshs-01010370>

Submitted on 20 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Genèse d'un philosophe

Nouvelle figure: un philosophe imprémedité et fortuit¹

Lu dans ma ville, hier, cette plaque: «Rue Montaigne, 1533-1592, philosophe». La chose est entendue, surtout depuis qu'à Ermenonville on a, au siècle des Lumières, gravé le nom de Montaigne en bonne place sur le Temple de la Philosophie, raison sans doute suffisante pour inscrire de temps à autre, comme pour rappeler cette évidence, les *Essais* au programme d'un concours d'agrégation de philosophie. Encore faudrait-il savoir ce que Montaigne en pensait lui-même.

Ce nom de philosophe, il paraît en effet le récuser: «Je ne suis pas philosophe». Le déni est connu, mais prête à contresens si on l'isole de ce qui suit: «Je ne suis pas philosophe: les maux me foulent selon qu'ils pèsent, et pèsent selon la forme comme selon la matière, et souvent plus»². Ne pas être «philosophe», c'est ici accorder au moins autant d'attention à la façon dont les maux se présentent qu'à leur contenu ou qualité, autrement dit consentir toute sa place à la subjectivité, à l'inévitable «imagination», dont Montaigne savait au reste, avant Pascal, qu'elle n'est pas toujours maîtresse d'erreur. La page évoque le désir de fuir la maison et ses mille «épines domestiques», à la piqûre superficielle mais répétée, vraies gouttes d'eau finissant par creuser des «gouttières», aussi légères qu'exaspérantes. Etre «philosophe», ce serait alors regarder tous ces menus «chagrins» ou ennuis comme choses indifférentes et qui ne troublent pas. Ce serait être stoïcien, ce que n'est pas l'auteur des *Essais*, malgré sa déférence pour Caton d'Utique, son goût pour Sénèque, son intérêt pour les grands exemples de «vertu» et de «constance». Il n'est, à vrai dire, d'aucune «secte», pas même de la pyrrhonienne, qu'il préfère pourtant à toute autre, peut-être parce qu'elle s'accorde à sa «complexion» avant même de servir son propos.

A cette acception «stoïque», on préférera, pour apprécier le point de vue de Montaigne sur son éventuelle appartenance au monde des philosophes, cette autre déclaration des dernières années de vie, en forme de bilan amusé sur ce que l'auteur a conscience d'être *devenu*, comme malgré lui et sans l'avoir cherché:

¹ *Essais*, II, 12, 546 C dans l'édition Villey-Saulnier (Paris, PUF, 1988), choisie par commodité, mais orthographe et ponctuation, d'ailleurs en partie arbitraires dans VS, seront ici modernisées. Même parti pris en annexe, où les textes seront cependant cités selon les fac-similés publiés par Daniel Martin pour l'édition de 1580 (Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1976) et par Philippe Desan pour l'Exemplaire de Bordeaux, dont la partie imprimée fournit le texte de 1588 (Fasano-Chicago, Schena Editore-Montaigne Studies, 2002). En effet, les textes A (pour 1580) et B (pour 1588) de VS n'étant pas ceux d'origine, ils se prêtent mal à un travail quelque peu génétique.

² III, 9, 950 C. Nombreux sont les philosophes de «vacation» qui, à la suite de Michael Baraz, de Marcel Conche ou de Pierre Magnard, ont accordé à Montaigne une place importante dans leur réflexion. *Le Dictionnaire de Michel de Montaigne* (dir. P. Desan, Paris, Champion, 2004), consacre une entrée à «Philosophie» (Jan Miernowski), article à la fin duquel on trouvera d'utiles indications bibliographiques. Voir aussi la bibliographie de *L'écriture du scepticisme chez Montaigne*, éd. M.-L. Demonet et A. Legros, Genève, Droz, 2004.

Mes mœurs sont naturelles: je n'ai point appelé à les bâtir le secours d'aucune discipline. Mais tout imbéciles [*i.e.* faibles] qu'elles sont, quand l'envie m'a pris de les réciter [*i.e.* exposer] et que pour les faire sortir en public un peu plus décevement, je me suis mis en devoir de les assister et de discours et d'exemples, ç'a été merveille à moi-même de les rencontrer par cas d'aventure conformes à tant d'exemples et discours philosophiques. De quel régiment [*i.e.* régime] était ma vie, je ne l'ai appris qu'après qu'elle est exploitée et employée. Nouvelle figure: un philosophe imprémedité et fortuit(e)³.

Dans le miroir de ses *Essais*, voilà donc ce que Montaigne découvre: inopiné et accidentel, un visage de philosophe. Pour lui, les philosophes ne sont pourtant que des gens croisés en chemin, au mieux des compagnons de route, nullement des maîtres à demeure. Ils n'inspirent ni n'instituent, ils confortent et éclairent, aidant à penser sa propre vie, mais jamais à définir une doctrine, encore moins un style — sauf à les parodier ou à leur emprunter quelques vocables⁴ qu'une coulée d'écriture toute personnelle charrie avec d'autres bribes de discours spécialisés, théologiques, juridiques, médicaux, qui côtoient dictons et expressions populaires.

Ce qui est souligné, dans l'extrait cité, c'est une chronologie: la vie d'abord et sa conduite, puis l'entreprise d'écriture (d'un livre unique, vrai «membre de ma vie»), puis à cette occasion quelques lectures de confort ou de rencontre, d'où émerge peu à peu la «figure» d'un philosophe atypique, qui trouve plaisant de se découvrir tel après vingt ans d'écriture intermittente et économe (un millier de pages en vingt ans, soit en moyenne une cinquantaine par an ou guère plus). Tout autre était pourtant l'ancienne ambition du jeune gentilhomme, certes plus politique⁵ que philosophique même s'il avait, au collège de Guyenne, reçu l'enseignement d'un Grouchy et d'un Guérente sur Aristote, incontesté «monarque de la doctrine moderne»⁶.

* * *

Le philosophe nouveau: figure de cire et ours mal léché

Pour dire cette révélation, cette découverte ou création inopinée de soi, la métaphore du potier est bienvenue. La *figula* ou «figure», c'est en effet une forme qu'on obtient à force de travailler l'argile ou toute autre matière malléable que la main pétrit, façonne, lisse, tels ces «pourceaux en figure et représentés» que les anciens Egyptiens avaient le front d'offrir à la «justice divine»⁷. Avec Montaigne, on s'intéressera plus encore aux masques de cire que les

³ Références *supra*, note 1. Le texte imprimé en 1580 offre la leçon «fortuite», qui disparaît en 1595 au bénéfice de «fortuit», conservé depuis.

⁴ Par exemple «forme» et ses dérivés: un probable héritage d'Aristote, en dépit des critiques dont ce dernier fait l'objet dans les *Essais*. Il n'est pas anodin qu'avant d'écrire, sur l'Exemplaire de Bordeaux, à propos des lecteurs qui n'auraient pas décelé l'intertexte: «Je veux qu'ils donnent une nazarde à Plutarque sur mon nez et qu'ils s'échaudent à injurier Sénèque en moi» (VS, II, 10, 408 C), Montaigne avait fait imprimer de son vivant: «Je veux qu'ils s'échaudent à condamner Cicéron ou Aristote en moi» (Martin, 100).

⁵ Comme vient récemment de le mettre en lumière le colloque de l'Université de Chicago-Paris organisé par Philippe Desan (*Montaigne politique*, actes à paraître chez Champion en 2006).

⁶ Selon la *Concordance* de Leake (fondée sur VS), 83 occurrences au moins pour Aristote dans les *Essais*, mais près de 200 pour Platon, relu plus tard avec application, sans doute dans la traduction de Ficin.

⁷ II, 11, 432 C.

Romains tiraient du visage du mort pour la confection d'une *imago* d'ancêtre: les *Essais* de 1580 se présentent volontiers, jusque dans leur dernier chapitre, comme «image» de soi offerte à ceux qui auront peut-être «plaisir» à «raconter et repratiquer» l'auteur défunt changé en livre⁸. Viendra plus tard le constat d'une évolution, voire d'une transformation de l'auteur par son ouvrage: «moulant sur moi cette figure [*i.e.* le livre], il m'a fallu si souvent dresser et composer pour m'extraire, que le patron s'en est fermi et aucunement [*i.e.* un peu] formé soi-même»⁹. Conservation et changement, identité et métamorphose: effets, l'un et l'autre, d'une écriture conçue comme extraction de soi. En voulant représenter le même (le soi-même), on a découvert l'autre (l'autre en soi), dont le même était gros¹⁰, et cet autre s'avère philosophe. Non loin de l'exclamation amusée sur la «nouvelle figure» se lit la célèbre déclaration: «Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre m'a fait»¹¹. Fabrique du philosophe par le livre, non l'inverse. Livre à lire non comme produit mais comme processus, non comme traité de philosophie, mais comme façon de philosopher, mode du *philosopher* — car, pour évoquer Montaigne en tant que philosophe, le verbe de l'action (philosopher) est préférable au nom de la substance (philosophie)¹², la *praxis* au *pragma*, le «progrès» ou le «procéder» au produit.

Afin d'entrer plus avant dans le monde de l'imagination, domaine de la pensée réputé impur mais où séjourne délibérément Montaigne, ajoutons encore cette métaphore filée sur même motif, qui montre si bien quels rapports entretiennent, dans son livre, le philosophe avec l'«essayer» (l'éprouver) et le modeler (surtout pas le sculpter):

Ayant essayé par expérience que ce à quoi l'un s'était failli, l'autre y est arrivé, et que ce qui était inconnu à un siècle, le siècle suivant l'a éclairci¹³, et que les sciences et les arts ne se jettent pas en moule, ains [*i.e.* mais] se forment et figurent peu à peu, en les maniant et polissant à plusieurs fois, comme les ours façonnent leurs petits en les léchant à loisir, ce que ma force ne peut découvrir, je ne laisse [*i.e.* manque] pas de le sonder et essayer. Et en retâtant et pétrissant cette nouvelle matière, la remuant et l'échauffant, j'ouvre à celui qui me suit quelque facilité pour en jouir plus à son aise, et la lui rends plus souple et plus maniable, *ut hymettia sole Cera remollescit, tractatâque pollice multas Vertitur in facies, ipsoque fit utilis usu* [*i.e.* comme la cire de l'Hymette ramollit au soleil, puis, travaillée au pouce, se change en mille formes, et devient utile d'avoir ainsi été utilisée]¹⁴.

Lécher et relécher son ourson sans parvenir à une apparence qui donne entière satisfaction, malaxer sans fin la cire de forme en forme, mais avoir du moins le double contentement de s'être, ce faisant, à la fois «essayé» soi-même et rendu utile au lecteur¹⁵, qui disposera désormais d'une matière plus malléable, comme chauffée, langue et pensée mêlées, c'est cela que Montaigne appelle philosopher. Derrière l'apparente nonchalance du propos sur

⁸ II, 18, 664 A.

⁹ II, 18, 665 C.

¹⁰ En latin, un même verbe, *procludere*, désigne le fait de «façonner» et celui d'«accoucher». Sur une solive de sa «librairie», Montaigne a fait peindre un vers de Lucrèce où figure ce verbe.

¹¹ II, 12, 546 C.

¹² Cf. le titre de I, 20, démarqué de Cicéron: «Que philosopher, c'est apprendre à mourir».

¹³ Remarquons en passant que l'idée d'un relatif progrès (au sens moderne) résultant de tâtonnements successifs n'est pas étrangère à Montaigne.

¹⁴ II, 12, 560 A. Vers tirés des *Métamorphoses* d'Ovide.

¹⁵ De ce lecteur, Montaigne veut être «l'échanson» (III, 13, 1080 B). «Essayer», c'est aussi goûter avant le prince, pour prévenir l'empoisonnement.

la «nouvelle figure», il n'est pas interdit de croire qu'il a eu, se relisant, une sorte d'intuition de ce que pouvait être une nouvelle ère de l'entreprise philosophique, débarrassée de tout esprit de système, appliquée à tout, praticable par tous. Avec l'intime conviction, progressivement mise en place, du rôle que pouvait jouer un livre tel que le sien dans cette mutation.

Livre à lire «au coin d'une librairie», comme on écoute une confidence, ou dans la familiarité de l'échange et de la «conférence» entre gens de la «moyenne région», à mi-chemin des très ignares et des très savants¹⁶. Ce philosophe-là se sait et se veut à jamais apprenti (mais apprenti sans maître¹⁷), expérimentateur, goûteur ou tateur de mets, essayeur ou testeur de minerai (plutôt qu'essayiste à notre mode). Certes, il aurait trouvé plaisante la glorieuse inscription d'Ermenonville, lui qui reçoit volontiers la vaine bulle de citoyen romain, mais ne brigue jamais, fût-elle de philosophe, la statue qu'on érige sur les places¹⁸, cette pétrification du vivant.

* * *

De l'ordre des chapitres: autothérapie et philosophie

Et cependant l'ordre règne dans ces alertes et nonchalants *Essais* qui vont «à vau le vent»¹⁹, ouvrage fait de «pièces» et de «lopins», puis de «farcissures» et d'«emblèmes supernuméraires», le tout plus ou moins bien marqueté, «rapiécé» ou cousu (c'est, dit l'auteur, une «rhapsodie», et le rhapsode, en grec, c'est celui qui coud...). Précisons toutefois que cet ordre-là est purement, délibérément *chronologique*. Telle est du moins la conviction sur laquelle repose la présente étude et que l'indispensable annexe essaiera de justifier. Nonobstant la part de conjecture, le ton sera ici assertif, à l'instar de Montaigne le «dubiteur»²⁰.

Au commencement n'étaient pas les *Essais*, livre et titre. Tout débuta par un «registre» de «fantaisies». Montaigne dit aussi «rôle» et «contrerôle», comme s'il avait devant lui, ouvert, le grand livre où le marchand inscrit ou reproduit, au fur et à mesure, ses opérations comptables²¹. Ainsi, dès le chapitre 8 du premier livre, chapitre court, resté pour ainsi dire dans son jus comme pour témoigner du dessein originel: «Dernièrement que je me retirerai chez moi [...] j'ai commencé de mettre en rôle» «chimères et monstres fantasques»

¹⁶ Cf. la fin de I, 54 (VS, 313 A): «si ces essais étaient dignes qu'on en jugeât, il en pourrait advenir, à mon avis, qu'ils ne plairaient guère aux esprits communs et vulgaires, ni guère aux singuliers et excellents: ceux-là n'y entendraient pas assez, ceux-ci y entendraient trop. Ils pourraient voter en la moyenne région» (cette dernière phrase a été introduite en 1582).

¹⁷ Il se dit «dégoûté de maîtrise et active et passive» (III, 7, 917 B).

¹⁸ «Je ne dresse pas ici une statue à planter au carrefour d'une ville ou dans une église ou place publique» (II, 18, 664 A). Cet auteur-là décourage d'avance toute canonisation, qu'elle soit cléricale ou laïque, d'église ou de libre pensée.

¹⁹ Devise de Talbot rappelée par Montaigne (II, 1, 337 A).

²⁰ Il présente même comme «dogmes» telles opinions dont il constate chez lui la relative permanence (A. Legros, «Qu'est-ce qu'un 'dogme' pour Montaigne?», *O cepticismo e Montaigne*, actes d'un colloque de philosophes, pour la plupart portugais, sur le scepticisme de Montaigne à Wittgenstein, éd. Rui Bertrand Romao, Covilha, Universidade da Beira Interior, 2004, p. 59-82).

²¹ Voir le chapitre consacré à «La comptabilité de Montaigne», dans Ph. Desan, *L'imaginaire économique de la Renaissance*, Fasano-Paris, PUPS, 2002.

venues troubler une «oisiveté» pourtant prometteuse. Dans un chapitre postérieur, Montaigne dira avec plus de netteté encore ce projet originel, plutôt thérapeutique: «C'est une humeur mélancolique, et une humeur par conséquent très ennemie de ma complexion naturelle, produite par le chagrin de la solitude en laquelle il y a quelques années que je m'étais jeté, qui m'a mis premièrement en tête cette rêverie de me mêler d'écrire. Et puis, me trouvant entièrement dépourvu et vide de toute matière, je me suis présenté moi-même à moi pour argument et pour sujet». Un projet qui n'est pas sans rappeler le célèbre précepte delphique du «connais-toi toi-même»: avant de mesurer le monde et les hommes, tester l'instrument de mesure, et d'abord sur soi-même...

Conçues sur le mode de l'*enregistrement*, les pages qui prendront pour titre *Essais* sont rédigées à intervalles plus ou moins longs. Ici encore, il convient de prendre Montaigne au sérieux quand il dit, toujours avant 1580: «Ce fagotage de tant de pièces diverses se fait en cette condition, que je n'y mets la main que lorsqu'une trop lâche oisiveté me presse et non ailleurs que chez moi. Ainsi, il s'est bâti à diverses poses et intervalles, comme les occasions me détiennent ailleurs parfois plusieurs mois»²². Où l'on retrouve la motivation psychologique déjà avouée dans le chapitre «De l'oisiveté», mais enrichie d'une information importante sur les circonstances de temps et de lieu encadrant cet examen de soi. Règle du jeu, voire ascèse, à laquelle on doit les *Essais* réels, à défaut de ces virtuels *Essais* dont l'auteur regrette ailleurs qu'ils lui aient en quelque sorte échappé: «Mon âme me déplaît de ce qu'elle produit ordinairement ses plus profondes rêveries, plus folles et qui me plaisent le mieux, à l'improvisu [*i.e.* à l'imprévu] et lorsque je les cherche le moins, lesquelles s'évanouissent soudain, n'ayant sur le champ où les attacher: à cheval, à la table, au lit, mais plus à cheval, où sont mes plus larges entretiens»²³. De Montaigne, nous n'aurions donc pas le meilleur? Qu'importe, s'il a pu, de passage dans sa bibliothèque et par intermittence, recréer ces conditions d'une *improvisation* dont il n'attend pas seulement un effet rhétorique. Comme l'a bien vu Daniel Ménager, l'enjeu est aussi philosophique: «comment mieux se connaître qu'en improvisant, en découvrant ce que l'on n'a pas pensé?»²⁴. Disons plus: en découvrant aussi ce que l'on a un jour pensé. Car le choix de l'improvisation relative était celui d'un auteur qui voulait se relire plus tard, non pas pour se corriger, mais pour «reconnaître le train de [ses] mutations»²⁵. C'était déjà le projet présenté à la fin du chapitre «De l'oisiveté»²⁶. Cet auteur qui, dès le début, portait en lui un lecteur de soi à venir, il lui fallait conserver l'ordre chronologique de ses «fantaisies», idées-images apparues à des moments fortuits mais en un lieu donné. Comment, sinon, aurait-il pu constater un jour le

22 II, 37, 758 A.

23 III, 5, 876 B.

24 D. Ménager, «Improvisation et mémoire dans les *Essais*», dans *Rhétorique de Montaigne*, éd. F. Lestringant, Paris, Champion, 1985, p. 110.

25 II, 37, 758 A.

26 A propos des chimères et de l'esprit: «j'ai commencé de les mettre en rôle, espérant avec le temps lui en faire honte à lui-même».

«progrès de ses humeurs» sur son «registre de durée»²⁷?

S'ouvriraient ainsi, comme autant de témoins, des manières de fichiers sur des sujets divers dont les premiers, est-ce un hasard? concernent l'âme, ses passions, ses affections, et notamment la tristesse. Fichiers ouverts, dont certains recevront de copieux compléments, par apports successifs, nés sans doute de diverses relectures, tandis que d'autres resteront en souffrance, réduits jusqu'au bout à une page, voire à une demie page. Si l'on s'en tient aux deux premiers livres parus en 1580, les chapitres les plus longs (I, 26 et II, 12) s'apparentent à des travaux de commande, comme si, avant cette date, Montaigne avait été plus court quand cette sollicitation externe lui faisait défaut, partant alors à l'aventure sans qu'il soit toujours possible de déceler, d'entre lecture et vie, fait récent ou souvenir, événement privé ou public, quel *déclat* premier a pu donner le «brant» à sa rédaction, écriture ou dictée²⁸: «Je commence volontiers sans projet, le premier trait produit le second»²⁹. Ces diverses pièces, de longueurs fort inégales, il précise en outre qu'il ne les a pas mises en ordre après coup, fidèle à cette sorte de contrat de départ passé avec lui-même: «je n'ai point d'autre sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune. A même que mes rêveries se présentent, je les entasse»³⁰.

En se fondant sur ces déclarations, on ne peut qu'être réticent à toute lecture numérolologique ou architectonique des *Essais* qui ferait de leur auteur un «faiseur de livre» (ce qu'il déclare précisément ne pas être), par exemple en étendant au Livre II³¹ la composition envisagée un temps pour le Livre I (ou plutôt ce qui est devenu par la suite Livre I), prêt à accueillir en son centre le *Discours de la servitude volontaire* d'Etienne de La Boétie (vingt-neuf sonnets du même remplaceront cet «essai», puis plus rien...). C'est en tout cas ce que déclare Montaigne au chapitre 28. Au lieu de considérer cette décision comme préalable ou postérieure à la rédaction des *Essais* de 1580, il me semble qu'on peut risquer cette hypothèse: parvenu, pour ainsi dire, à son vingt-huitième fichier au moment où il observe son peintre qui couvre de grotesques une paroi où il a d'abord installé, en plein centre, une scène mythologique digne de son talent, Montaigne a *vu* pour la première fois ce qu'allait être son livre. Il serait le réceptacle du texte «bien élaboré» de l'ami, édition due à l'amitié, qui méritait assurément les feuilles médianes, tandis que les autres, de part et d'autre, proposeraient au lecteur les livres «essais de Michel, seigneur de Montaigne» sur toutes sorte de sujets³². Or cette installation du *Discours* au chapitre 29 impliquait, par simple arithmétique, que l'ouvrage ne dépassât pas 57 chapitres, chiffre fixé à ce moment-là, ni

27 II, 18, 665 C.

28 Voir à ce sujet l'article «Secrétaire(s)» (G. Hoffmann et A. Legros) dans le *Dictionnaire...*, *op. cit.*

29 I, 40, 253 B.

30 II, 10, 409 A.

31 Son centre serait alors «De la liberté de conscience», dix-neuvième chapitre pour un total de trente-sept. Si l'on s'en tient toutefois à l'édition de 1580 et à des considérations plus physiques qu'arithmétiques, on constate que le chapitre central du Livre II est plutôt la longue «Apologie» (II, 12), chapitre de 250 pages laissant de part et d'autre à peu près 150 pages pour les autres chapitres.

32 En 1580 et 1582, le titre inclut le nom de l'homme qui s'est «essayé». En 1588, cet homme sera devenu clairement auteur, d'un livre nommé *Essais*.

avant, ni après. A ce stade (moment de la rédaction de I, 28), rien n'indique qu'un second volume ait déjà été prévu: le *Discours* devait figurer au milieu d'un unique volume. Ajoutons ce complément d'hypothèse, pour ajustement vraisemblable: arrivé au terme de son ouvrage (dans l'état de 1580), Montaigne, sur le conseil d'un(e) ami(e) qui vient de lire «Du pédantisme» (I, 25)³³, rédige, bien plus tard le long chapitre «De l'institution des enfants» (I, 26) et il le place juste après I, 25, dont il est en somme l'amplification. Pour corriger le décalage consécutif à cette greffe, il associe alors deux chapitres antérieurs en un seul: réunis, «De la coutume» et «De ne changer aisément une loi reçue» deviennent ainsi le chapitre 23³⁴.

Pourquoi entrer dans ces considérations quelque peu érudites sur l'économie des chapitres? Parce qu'elles seules permettent d'appréhender ce qu'on pourrait appeler la méthode de Montaigne (et le mot grec *methodos* implique cheminement), méthode aussi thérapeutique (parade aux accès de mélancolie) que philosophique (connaissance de soi comme homme, «ondoyant et divers» à l'image de la «branloire pérenne» du monde): assigner à l'écriture un lieu, jamais un temps; garder avec soin l'ordre chronologique de ce qu'on a écrit; se relire et ajouter au texte déjà rédigé tout ce qui se présente alors à l'esprit, en rapport direct ou lointain avec le thème déjà abordé; pour tout sujet vraiment nouveau, ouvrir un autre fichier (qu'on veuille bien accepter, une fois de plus, cet anachronisme parlant). A terme, ce qui comptera, pour Montaigne, dans cet ordre conservé des «fantaisies» devenues chapitres, ce ne sera plus les étapes d'une convalescence, mais bien la formation, «imprémeditée», d'un philosophe qui, pour des motifs relevant en partie de l'hygiène mentale, avait fait de soi-même l'objet de son examen.

* * *

Des titres de chapitres: philosopher sur tous sujets

Le respect scrupuleux de l'ordre des chapitres s'accompagne, je pense, d'un respect non moins scrupuleux des titres d'origine, dont l'enjeu philosophique n'est pas moindre. Les fichiers une fois nommés, on s'y tient. Ainsi pourra-t-on plus tard mieux suivre le «train» de ses propres «mutations» tout en permettant au lecteur de voir «chaque pièce en sa naissance»³⁵, autrement dit de déceler, pour chaque chapitre, de quelle «fantaisie» originelle, fortuitement offerte, il procède. Ici encore, on pourrait parler de méthode, mais paradoxale: accepter le tout venant, sans chercher ce qui est *a priori* le plus intéressant, le plus philosophique, le plus apte à l'exercice du jugement. Ecoutons Montaigne, si bon critique de

³³ «Quelqu'un donc, ayant vu l'article précédent, me disait chez moi, l'autre jour, que je me devais [*i.e.* j'aurais dû m'] être un peu étendu sur le discours de l'institution [*i.e.* éducation] des enfants» (I, 26, 148 A).

³⁴ Seul de son espèce, ce chapitre se signale par un titre double, associant un premier sujet («Celui me semble avoir très bien conçu la force de la coutume, qui [le] premier forgea ce conte»), à un second, clairement désigné comme «d'une autre cuvée» («Il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue, telle [*i.e.* quelle] qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer» (I, 23, 119 A).

³⁵ II, 37, 758 A.

son propre livre : «Je prends de la fortune le premier argument»³⁶, «Il n'est sujet si vain qui ne mérite un rang en cette rhapsodie»³⁷. Nouvelle figure: un philosophe qui ne choisit pas ses sujets, qui laisse le hasard en décider, qui s'y applique sans rien en préjuger.

Quel meilleur moyen de faire voir «chaque pièce en sa naissance» que de conserver *ne varietur* le titre fixé dès l'origine, au plus près de la «fantaisie» qui a lancé le chapitre? Outre qu'il s'accorde bien aux dires de l'auteur lui-même, ce présupposé d'une non-variabilité des titres permet au reste de comprendre, sans inutiles et hasardeuses subtilités, pourquoi, par exemple, tel chapitre comparant Cicéron et Pline s'en tient, pour l'intitulé, au seul orateur, et pourquoi tel autre sera, en 1588, appelé «Des cochés», qui traite pourtant de la liquidation des empires précolombiens, tel autre encore «Des boíteux», qui s'en prend aux procès de sorcellerie. Pensons encore à tel «mot de César», au semis de quelques «vers de Virgile», à une certaine «Coutume de l'île de Céa»... Dans ce dernier cas, comme pour «Des boíteux», la «fantaisie» de lancement³⁸ n'apparaît plus, au terme du processus rédactionnel qui conduisit aux éditions de 1588 et de 1595, qu'en fin de chapitre. J'y vois, pour ma part, non un artifice motivé par l'humour seul, encore moins par la dissimulation³⁹, mais le résultat de plusieurs ajouts qui, avant même l'édition première (1580 pour II, 3; 1588 pour III, 11), ont eu pour effet de repousser toujours plus loin le témoin textuel de «naissance», véritable acte d'enregistrement. Un simple mot ou quelque locution de raccord suffit souvent à le localiser: «Or...», «A cette cause...», «Au demeurant...». Ou bien c'est la pure asyndète, comme pour nouveau départ. Parfois l'auteur se joue, mais c'est après coup: «A propos ou hors de propos, il n'importe, on dit en Italie...»⁴⁰. Cette façon de regarder en arrière, rétrospection habituelle chez Montaigne, n'est d'ailleurs pas sans rapport avec le jugement final de II, 12 sur le trop long et «ennuyeux discours» qu'il va bien falloir arrêter, ou celui de III, 5 sur le «flux de caquet» intempestif et indiscret que l'auteur dit lui être échappé.⁴¹

³⁶ I, 50, 302 A. La suite mérite d'être rappelée selon le texte édité en 1588 : «... et à fond de cuve : de mille visages qu'ils ont chacun, j'en prends celui qui me plaît, je le saisis volontiers par quelque lustre extraordinaire [*i.e.* inhabituel]. J'en tirerais bien de plus riches et pleins, si j'avais quelque autre fin proposée que celle que j'ai. Toute action est propre à nous faire connaître».

³⁷ I, 13, 48 A. Le «rhapsode» Montaigne coud ses pièces selon leur *rang* d'arrivée. Cf. plus haut: nul «sergent de bande à *ranger* mes pièces...».

³⁸ Notion toute physique expliquée par Daniel Ménager, «Montaigne et la question des commencements», *BSAM*, n° 29-30, Janvier-Juin 2003, p. 11-21. Cf. Jean-Yves Pouilloux, «Les yeux ouverts aux commencements...», *BSAM*, n° 33-34, Janvier-Juin 2004, p. 39-48.

³⁹ En finir avec l'idée que les grands auteurs, de Montaigne à Voltaire ou Diderot, ont leurré d'imbéciles censeurs — mais pas *moi*, leur lecteur d'aujourd'hui, leur intelligent descendant, leur égal, leur complice, auquel s'adressaient leurs clins d'œil...

⁴⁰ III, 11, 1033 B.

⁴¹ La partie annexée visera, autant que possible, à montrer comment les titres fixent, au fur et à mesure de leur apparition, les «fantaisies» devenues «arguments», au plus près de certaines phrases du chapitre qui viennent en quelque sorte les confirmer, les unes en *incipit* ou peu s'en faut, d'autres beaucoup plus loin, vers la fin du chapitre, quand ce n'est pas à la toute dernière phrase. Pareille observation amène à répondre à ceux qui pensent qu'avant 1580 Montaigne ne procédait pas par adjonctions de «pièces» comme il le fera sur l'Exemplaire de Bordeaux, que cette manière de «coudre», il l'avait déjà pratiquée pour le texte édité en 1580, assemblage, lui aussi, de «lopins» successifs. Pour s'en convaincre, il n'est que de localiser, toujours sur l'édition première, les phrases présentant l'«argument» ou sujet au plus près de l'intitulé du chapitre, de considérer par quels tours ou mots souvent convenus elles sont raccordées au propos, et surtout d'examiner la teneur et le rôle des développements qui les précèdent à l'occasion (autoportraits tardifs, retours sur le texte déjà écrit), sans oublier ce que l'on peut induire des essais de datation (Villey, ici, est précieux, mais parfois inexact ou contradictoire par souci de servir sa

Disposant d'un peu de temps pour soi, le gentilhomme monte donc dans cette bibliothèque dont il a fait une sorte de *theatron phantasmaton*. Les pensées folles ou profondes qu'il a eues fortuitement sur son cheval ou à table, il les a oubliées. Reste cette conviction que ce qui importe, ce ne sont pas les pensées elles-mêmes, mais leur mode d'apparition («fantaisie», *phantasia* en grec, c'est ce qui apparaît), *habitus* qui peut être retrouvé ou recréé en ce lieu d'exception à partir du moment où l'on fait de nouveau confiance au hasard, sans rien prévoir ni vouloir. Pour écrire (ou dicter), on partira donc de la première idée venue, surgie d'une lecture, d'une inscription, d'une image, d'un propos entendu dans la cour, d'un jeu familial, d'un reproche reçu, d'un souvenir personnel, d'un fait divers local, d'une bataille décisive, d'une bonne conversation, d'une considération philosophique ou d'une colique, peu importe. Tout, vraiment, peut être «essayé», même un «sujet vain et de néant»⁴² si c'est lui qui *se présente* («Je rêvassais présentement...»⁴³).

Pour celui qui veut seulement «s'essayer», il n'y a pas de sujet privilégié. «Tout m'est un», dit Montaigne à propos d'aliments: cela vaut aussi pour les matières abordées dans les *Essais*. «Mes arguments, dit-il encore, je les prends sur une mouche». Toute «mouche» hasardée dans la bibliothèque risque d'être transformée en texte à partir du moment où le jugement de notre auteur s'y exerce, qu'elle soit considération sur les pouces ou les noms, opinion de Machiavel sur le politiquement utile, considération d'Aristote à propos de l'expérience, proverbe populaire qui veut que les boiteuses soient les meilleures amantes du monde ou aveu d'un déplaisir personnel à voyager en coche...

De mouche en mouche grandit le philosophe qui ne sait où il va. Dès avant 1580, au hasard des lectures, «fantaisies» et rencontres, il nourrissait celle-ci jusqu'à la démesure, laissant celle-là sans nourriture. Le résultat? Un livre déséquilibré, né d'un «dessein farouche et extravagant», comme Montaigne le rappelle à Madame d'Estissac, non pour s'en excuser, mais pour dire sa conscience, peut-être sa fierté, d'avoir produit, si mal bâti, «le seul livre au monde de son espèce»⁴⁴, chef d'œuvre à sa manière d'un art de philosopher où le texte calque la parole, où la parole tire la pensée, où le hasard décide de ce qui sera pensé et jaugé, où l'occasion fait le... philosophe.

* * *

Ce qui a été nommé plus haut, en termes de rhétorique, une *dispositio*, s'est avéré dispositif: longue imposée au «cheval échappé» alors même qu'on le laisse poursuivre ses «sauts et gambades», choix du «registre» ou livre de comptes comme modèle pour consigner, dans l'ordre, ce qui vient à l'esprit de notre homme quand il se rend dans sa «librairie» et qu'il se met à écrire ou dicter, conservation minutieuse des mots mêmes qui ont fixé les

thèse d'une évolution philosophique de Montaigne, fondée sur la prétendue «crise sceptique», qu'un unique jeton suffirait à dater de 1576).

42 I, 50, 301 A.

43 III, 11, 1026 B. Au moins cinq autres occurrences de cet adverbe pour même fonction.

44 II, 8, 385 A, puis C.

«fantaisies» originelles. Une fois établies ces règles, une fois délimité le terrain d'exercice, le cheval va son train, passe, s'éloigne, repasse, tourne sur lui-même, s'arrête, s'ébroue, se couche, etc. De cet habile dosage de contrainte et de liberté est né, subrepticement, imperceptiblement, le philosophe à la nouvelle «figure». Les *Essais* signalent au «lecteur diligent» les étapes de ce très socratique accouchement.

Cette naissance, rappelons cependant qu'elle est toujours recommencée, non seulement chaque fois que Montaigne ajoute, et dès avant 1580, au texte déjà écrit, mais encore lorsque, de sa plume, il *relance* son texte par des majuscules de scansion portées sur l'Exemplaire de Bordeaux, où André Tourmon voit les marques graphiques d'un pyrrhonisme de recherche: «commencements multiples», pour Daniel Ménager, qui témoignent de «la vie» d'une pensée. Le «premier branle» ne doit pas en effet faire oublier tous ceux qui lui ont succédé, ces autres «mouvements fortuits et imprémedités, comme naissant des occasions présentes»⁴⁵. Le présent article n'a pas voulu réduire la portée ou l'*impetus* de chaque chapitre à son «premier branle», mais seulement rappeler que c'est, dans tous les sens de l'expression, à *partir de lui* qu'il s'est ébranlé, suivi de plus ou moins nombreux autres «branles», mais gardant toujours quelque trace du premier, empreinte révélant l'intérêt que continuait de lui porter l'auteur devenu philosophe. Jean-Yves Pouilloux rappelle avec raison que «l'attention aux commencements, sur laquelle les *Essais* reviennent sans cesse», est non seulement, pour Montaigne, «une exigence intellectuelle, mais en même temps un impératif moral». «De toutes choses, les naissances sont faibles et tendres. Pourtant faut-il [*i.e.* Aussi faut-il] avoir les yeux ouverts aux commencements...»⁴⁶.

Montaigne appartient-il aux philosophes ou aux littéraires? Au moins séculaire, cette pauvre rivalité ne renvoie qu'à nos disciplinaires insuffisances. Philosophes, encore un effort, et n'esquivez pas «Sur des vers de Virgile!» Littéraires, encore un effort, et n'évitez pas l'«Apologie de Raymond Sebond!» Tous, lisez aussi, dans la lancée, ces textes qui vous paraissent peut-être sans intérêt *a priori*: «Cérémonie de l'entrevue des rois», «De la bataille de Dreux», «Des postes», «Des pouces», «Des prières», «Des destriers», «Des armes des Parthes», «Si le chef d'une place assiégée doit sortir pour parlementer», etc. Peut-être alors comprendrez-vous comment, peu à peu, avançant à tâtons parmi un bric-à-brac de faits reconnus historiques ou de menues anecdotes, de paroles entendues ou échangées, de lectures lâches ou appliquées, de souvenirs, d'images et d'impressions autant que d'observations et d'idées, Michel de Montaigne a appris, tout seul ou presque, en marge de sa vie d'homme engagé dans le siècle, à philosopher d'une toute nouvelle façon. Proposant d'ailleurs au lecteur, non de le commenter, mais de s'«essayer» à son tour, jusqu'à ce qu'il s'avise que son «thème se renverse en soi»⁴⁷, que sa pensée s'enroule en quelque sorte sur elle-même: premier indice, peut-être, d'un éveil philosophique.

45 III, 9, 963 B. Même association d'adjectifs que dans la citation en exergue.

46 III, 10, 1020 B.

47 I, 50, 302 A.

* * *

A N N E X E

Conjectural bien que raisonné, ce qui suit est, selon le mot de Montaigne, «instruisable», comme toute ébauche. Ont été considérées comme phrases possibles de lancement ou de «premier branle» celles qui, dans l'édition la plus ancienne (1580 pour les livres I et II, 1588 pour le livre III), se rapprochaient des mots mêmes du titre ou, à défaut, de l'«argument» originel du chapitre dont le titre a conservé l'empreinte. Les références paginales entre parenthèses sont, pour les deux premiers livres, celles de l'édition première, éventuellement corrigée par Daniel Martin, *op. cit.* (deuxième chiffre après signe d'égalité), pour le troisième celle du fac-similé de l'Exemplaire de Bordeaux pour la seule partie imprimée (donc texte de 1588) procurée par Philippe Desan, *op. cit.* Est indiquée, pour comparaison, la page correspondante dans l'édition Villey-Saulnier, *op. cit.*, après barre oblique (on sait que le texte A de cette édition est parfois différent du texte vraiment édité en 1580, et le texte B de celui de 1588). Orthographe et ponctuation ont été cependant modernisées pour la commodité du lecteur non spécialiste de la langue du XVI^e siècle. Largement tributaire du travail considérable de Villey, l'indication des sources n'est donnée que pour celles dont s'est nourri le premier jet rédactionnel, voire qui l'ont suscité. Presque toutes fournies par Villey, les indications de lectures ne sont fournies que lorsqu'elles paraissent avoir suscité réaction ou commentaire à l'origine du chapitre, ou du moins chaque fois qu'elles viennent nourrir ce qui a été considéré comme premier jet d'écriture, au plus près des phrases retenues comme telles. Parfois précises, le plus souvent incertaines, et d'autant plus que Montaigne puise souvent dans des ouvrages de deuxième ou troisième main, les dates de ces lectures, sauf exception significative, ne sont pas mentionnées, mais il s'agit dans tous les cas, quant à l'édition de 1580, de livres dont la publication est au moins égale et souvent bien antérieure à 1571-72, années considérées comme celles du lancement des *Essais*. Contrebalançant l'importance parfois excessive donnée aux sources livresques et se croisant parfois avec elles, l'indication des «premiers branles» reçus de l'expérience vécue permettra de mieux appréhender ce que les *Essais* du «philosophe» Montaigne doivent à la vie du gentilhomme. L'entreprise ne manquant pas de témérité, qu'on veuille bien lui accoler par avance cette épigraphe de précaution empruntée à Montaigne: «je dis librement mon avis de toutes choses, [...] ce que j'en opine, c'est aussi pour déclarer la mesure de ma vue, non la mesure des choses» (II, 10, 410 A). Tout amendement sera le bienvenu...

Livre I

- I, 1 Par divers moyens on arrive à pareille fin:* «la braverie, la constance et la résolution, moyens tout contraires, ont quelquefois servi à ce même effet» (1/7) — Paul Jove, Froissart, Bodin.
- I, 2 De la tristesse:* «dernièrement [...] un prince des nôtres [...] plein et comblé de tristesse...» (7/11) — Contenance du cardinal de Lorraine apprenant la mort de son frère, François de Guise en 1563, puis deuil du même à la mort d'un de ses gens.
- I, 3 Nos affections s'emportent au-delà de nous:* «Ces traits se pourraient trouver étranges, s'il n'était reçu de tout temps [...] d'étendre le soin que nous avons de nous au-delà de cette vie» (13/17) — J. Bouchet, Guichardin, Zwinger.
- I, 4 Comme l'âme décharge ses passions sur des objets faux quand les vrais lui défailent:* «Et nous voyons que l'âme en ses passions se pipe plutôt elle-même, se dressant un faux sujet [...] que de n'agir contre quelque chose» (18/22) — A propos d'un gentilhomme «des nôtres, merveilleusement sujet à la goutte», qui se vengeait sur les «viandes» de son repas.
- I, 5 Si le chef d'une place assiégée doit sortir pour parlementer:* «c'est une règle en la bouche de tous les hommes de guerre de notre temps, qu'il ne faut jamais que le gouverneur en une place assiégée sorte lui-même pour parlementer (21/26) — Guichardin, M. et G. Du Bellay.
- I, 6 L'heure des parlements dangereuse:* «le parlement se continuant encore, on les avait surpris et mis en pièces» (24/28) — Prise de Mussidan par l'armée royale en 1569.
- I, 7 Que l'intention juge nos actions:* «le roi d'Angleterre, faillant à sa parole par son intention, ne se peut excuser» (29/30) — M. et G. Du Bellay; exécution des comtes de Hornes et d'Egmont en 1568 («Dernièrement en cette tragédie que le duc d'Albe nous fit voir à Bruxelles...»).
- I, 8 De l'oisiveté:* «Dernièrement que je me retirai chez moi [...] il me semblait ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit que de le laisser en pleine oisiveté...» (31/33) — Installation de Montaigne dans sa «librairie», solennisée par une inscription latine d'inspiration sénéquienne en date du 28 février 1571.
- I, 9 Des menteurs:* «Ce n'est pas sans raison qu'on dit que qui ne se sent point assez ferme de mémoire ne se doit mêler d'être menteur» (33/35) — Adage — NB: développement liminaire sur la mémoire greffé sur l'anecdote d'un menteur qui s'était «lourdement coupé» devant le roi (M. et G. Du Bellay: «Le roi François premier...», 34/37).
- I, 10 Du parler prompt ou tardif:* «Aussi voyons-nous qu'au don d'éloquence, les uns ont la facilité et la promptitude [...] les autres, plus tardifs, ne parlent jamais rien qu'élaboré et prémédité» (38=39/39)

- M. et G. Du Bellay («Si est-ce qu'à l'entrevue du pape Clément et du roi François...»). NB: en *incipit*, vers français de La Boétie (édité par Montaigne en 1571).
- I, 11 *Des pronostications*: «François, marquis de Sallusse [...] se laissa si fort épouvanter [...] aux belles pronostications qu'on faisait lors courir...» (45/42) — M. et G. Du Bellay.
- I, 12 *De la constance*: «La loi de la résolution et de la constance ne porte pas que nous ne nous devions couvrir» (47/45) — M. et G. Du Bellay («Si est-ce qu'au voyage que l'empereur Charles cinquième [...] le marquis de Guast [...] s'étant jeté à couvert d'un moulin à vent...», 49/46).
- I, 13 *Cérémonie de l'entrevue des rois*: «C'est, disent-ils [*i.e.* dit-on], une cérémonie ordinaire aux abouchements de tels princes, que le plus grand soit avant les autres aux lieux assignés» (52/48) — M. et G. Du Bellay («Toutefois, à l'entrevue qui se dressa du pape Clément...», 51/48).
- I, 14 *Que le goût des biens et des maux dépend en bonne partie de l'opinion que nous en avons*: «Les hommes (dit une sentence grecque ancienne) sont tourmentés par les opinions qu'ils ont des choses, non par les choses mêmes [...] si les maux n'ont entrée en nous que par notre jugement, il semble qu'il soit en notre pouvoir de les mépriser ou contourner à bien» (35=53/50) — Epictète, dans Stobée — NB: sentence inscrite en grec sur une solive de la «librairie». Voir A. Legros, *Essais sur peintures, Peintures et inscriptions chez Montaigne*, Paris, Klincksieck, 2000 (rééd. 2003).
- I, 15 *On est puni pour s'opiniâtrer à une place sans raison*: «De cette considération est née la coutume que nous avons aux guerres de punir, voire de mort, ceux qui s'opiniâtrent à défendre une place qui, par les règles militaires, ne peut être soutenue» (75/68) — M. et G. Du Bellay («Monsieur le connétable de Montmorency [...] étant empêché d'une tour [...] qui s'opiniâtra jusqu'à se faire battre, fit pendre tout ce qui était dedans», 75/68).
- I, 16 *De la punition de la couardise*: «Mais quant à la couardise, il est certain que la plus commune façon est de la châtier par honte et ignominie» (79/70) — Récit entendu «autrefois» à la table d'un «prince et très grand capitaine». NB: à propos du procès du seigneur de Vervins condamné à mort pour avoir rendu Boulogne en 1544 (M. et G. Du Bellay).
- I, 17 *Un trait de quelques ambassadeurs*: «ledit seigneur de Langey, suivant son histoire, ajoute que lesdits ambassadeurs, faisant une dépêche au roi de ces choses, lui en dissimulèrent la plus grande partie...» (85/73) — M. et G. Du Bellay («A cette cause, ce que j'eusse passé à un autre, je l'ai pesé et remarqué en l'histoire du sieur de Langey, très entendu en telles choses»). NB: le seigneur de Langey n'étant autre que Guillaume du Bellay, le chapitre constitue ou reproduit au départ une «remarque» de détail ou note de lecture. Le jugement global sur l'ouvrage des Du Bellay, est, quant à lui, reproduit à la fin du chapitre «Des livres» (II, 10, 419 A).
- I, 18 *De la peur*: «Je ne suis pas bon naturaliste et ne sais guère par quel ressort la peur agit en nous [...] De vrai, j'ai vu beaucoup de gens...» (86/75) — Leçon de l'expérience, M. et G. Du Bellay («Lorsque Monsieur de Bourbon prit Rome, un porte-enseigne [...] fut saisi d'un tel effroi...», 88/75) — NB: en *incipit*, vers de Virgile.
- I, 19 *Qu'il ne faut juger de notre heur qu'après la mort*: «les hommes, quelque beau visage que fortune leur fasse, ne se peuvent appeler heureux jusqu'à ce qu'on leur ait vu passer le dernier jour de leur vie» (90/78) — Hérodote («Les enfants savent le conte du roi Crésus à ce propos»: mourant, il se rappelle ce mot de Solon) — NB: en *incipit*, Ovide.
- I, 20 *Que philosopher, c'est apprendre à mourir*: «Cicéron dit que philosopher, ce n'est autre chose que s'approprier à la mort» (95/81) — Cicéron; anecdote biographique («Quelqu'un, feuilletant l'autre jour mes tablettes, trouva un mémoire de quelque chose que je voulais être faite après ma mort...», 109/88) — NB: belle occasion, pour Montaigne, de mentionner à quelle date il écrit ces lignes, soit le 15 mars 1572: «Je naquis le dernier jour de février 1533. Il n'y a justement que quinze jours que j'ai franchi 39 ans», 99/84.
- I, 21 *De la force de l'imagination*: «*Fortis imaginatio generat casum*, disent les clercs.» (120./97) — Précepte d'école («Forte imagination crée fait»); anecdote biographique («Et tout ce caprice m'est tombé présentement en main sur le conte que me faisait un apothicaire de feu mon père [...] d'avoir connu longtemps un marchand à Toulouse maladif et souffrant de la pierre...», 126=127/103) — NB: après 1588 surgira, en début de chapitre, un souvenir personnel tout aussi toulousain (à mettre en relation avec la formule juridique d'*incipit*: indice biographique d'études de droit à Toulouse?).
- I, 22 *Le profit de l'un est dommage de l'autre*: «Démade, Athénien, condamna un homme [...] Ce jugement semble être mal pris, d'autant qu'il ne se fait nul profit qu'au dommage d'autrui» (132/107) — Sénèque — NB: ce chapitre d'une demie page, presque inchangé depuis 1580, est un bel exemple de ce qu'a pu être chacun des chapitres au tout premier jet, par exemple ici une note de lecture suivie de son commentaire et d'une libre réflexion nourrie d'un mot de Philémon trouvé dans Stobée. La fin, empruntée à Lucrèce (lu et annoté en 1564), constitue une première, mais unique amplification du texte de départ («Ce que considérant, il m'est venu en fantaisie, comme nature...»).
- I, 23 *De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue*: «Celui me semble avoir très bien conçu la force de la coutume, qui [le] premier forgea ce conte [...] En voici d'une autre cuvée. Il y a grand doute s'il se peut trouver si évident profit au changement d'une loi reçue, telle qu'elle soit, qu'il y a de mal à la remuer [...] Le législateur des Thuriens ordonna...» (134/109, 146/119) — Stobée (pour les deux récits) — NB: il s'agit d'un chapitre à deux entrées, la première partie s'achevant sur un vers grec pris dans l'anthologie de Crespin, la seconde présentée juste après comme venant «d'une autre cuvée», 145/119. Regroupement probable de deux chapitres au moment de l'insertion de I, 26 (voir *infra*).
- I, 24 *Divers événements de même conseil*: «au travers de tous nos projets, de nos conseils et précautions, la fortune maintient toujours la possession des événements» (149/124, 153/125, (158/127) — Confiance d'Amyot à Montaigne (en *incipit*, «Jacques Amyot, grand aumônier de France, me récita un jour cette histoire); Sénèque — NB: Villey voit bien que le récit d'Amyot sur la conduite de Guise à

Rouen a été suscité par le récit de Sénèque sur la clémence d'Auguste envers Cinna: même décision («conseil»), deux effets contraires («divers»). Montaigne lit alors Plutarque dans la traduction d'Amyot (1572).

I, 25 *Du pédantisme*: «Je me suis souvent dépité en mon enfance de voir ès comédies italiennes toujours un *pedante* pour badin [*i.e.* sot] et le surnom de *magister* n'avoir guère plus honorable signification parmi nous» (167/133) — Souvenirs d'enfance: théâtre italien, enseignement et figures de collège — NB: un *pedante* (*i.e.* pédant) ou *magister*, c'est un professeur de collège. Montaigne cite ensuite «notre bon Du Bellay» (le poète): «Mais je hais par sur tout un savoir pédantesque».

I, 26 *De l'institution des enfants*: «Quelqu'un donc, ayant vu l'article précédent, me disait chez moi, l'autre jour, que je me devais [*i.e.* j'aurais dû m'] être un peu étendu sur le discours de l'institution [*i.e.* éducation] des enfants» (190/148) — Suggestion d'un lecteur — NB: ce «discours» assez long, dédié «A Madame Diane de Foix, comtesse de Gurson» (mariée en 1579 et enceinte au moment de la publication), semble avoir été conçu et rédigé peu avant la publication de 1580, puis inséré juste après le chapitre «Du pédantisme», dont il constitue le prolongement attendu du lecteur ou de la lectrice anonyme. Voir *supra*, I, 23.

I, 27 *C'est folie de rapporter le vrai et le faux à notre suffisance*: «c'est une sottise présomption d'aller dédaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraisemblable, qui est un vice ordinaire de ceux qui pensent avoir quelque suffisance outre la commune» (242=243/178) — Aveu de l'auteur sur sa propre évolution («J'en faisais ainsi autrefois [...] Et à présent, je trouve...»); Froissart, J. Bouchet.

I, 28 *De l'amitié*: «ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent...» (260=261/188) — Expérience personnelle d'une précieuse amitié; Cicéron — Association spontanée, d'une observation (en *incipit*: «Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris envie de l'en suivre...») à un choix de composition (éditer le «discours» de l'ami au centre du livre), puis à l'évocation biographique de la relation avec La Boétie, puis à l'amitié parfaite. NB: chapitre né d'une association étroite entre l'observation d'un travail de peintre (en *incipit*: «Considérant la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai...») et une décision d'auteur quant à la composition de son livre («... il m'a pris envie de l'en suivre») par la médiation d'un souvenir (celui d'«Etienne de La Boétie, qui honorera tout le reste de cette besogne»). L'*explicit* primitif annonçait le *Discours* de La Boétie comme inséré dans ce vingt-huitième chapitre («Mais oyons un peu parler ce garçon de dix-huit ans»).

I, 29 *Vingt et neuf sonnets d'Etienne de La Boétie*, dédiés «A Madame de Grammont, comtesse de Guissen» — Sonnets que «M. de Poifferré me vient d'envoyer», comme il est dit dans une apostille au chapitre précédent (275/Ø) — NB: remplaçant le «Discours» sans doute *in extremis* et peu avant 1580 (d'où l'apostille...), ces sonnets sont annoncés en même lieu («en échange de cet ouvrage sérieux, j'en substituerai un autre, produit en cette même saison de son âge, plus gaillard et plus enjoué...», 274/195). Sur l'Exemplaire de Bordeaux, Montaigne raye tous les sonnets, évitant ainsi le centre de son livre, en attente ou non d'une autre pièce.

I, 30 *De la modération*: «C'est une subtile considération de la philosophie. On peut et trop aimer la vertu et se porter immodérément en une action juste et vertueuse. A ce biais se peut accommoder la parole divine: Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez modérément sages» (294=293/197) — Commentaire sur deux vers d'Horace 1543, saint Paul — NB: la sentence se retrouve en latin au plafond de la «librairie».

I, 31 *Des cannibales*: «il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, à ce qu'on m'en a rapporté» (306=305/205) — Entretiens répétés avec un témoin direct que Montaigne a eu à son service, puis, par son intermédiaire, avec d'autres voyageurs — NB: l'allégation de ce témoin des mœurs de la France antarctique (1555-1559, au moins) est trop souvent minimisée au profit d'une analyse des sources livresques et de la rhétorique de Montaigne («J'ai eu longtemps avec moi un homme qui avait demeuré dix ou douze ans en cet autre monde qui a été découvert en notre siècle en l'endroit où Villegagnon prit terre, qu'il surnomma la France antarctique [...] Cet homme que j'avais était homme simple et grossier, qui est une condition propre à rendre véritable témoignage [...] il m'a fait voir à diverses fois plusieurs matelots et marchands qu'il avait connus en ce voyage», 300=299/203, [304]=303/205, 305=304/205). La fin rendra compte d'une autre conversation de Montaigne avec l'un de ces «sauvages», à Rouen, «du temps que le feu roi Charles IX y était», soit en 1562, ou encore à Bordeaux en 1566 (327=326/213).

I, 32 *Qu'il faut sobrement se mêler de juger des ordonnances divines*: «il n'est [...] gens si assurés que ceux qui nous content des fables [...] Auxquels je joindrais volontiers, si j'osais, un tas de gens interprètes et contre-rolleurs ordinaires des desseins de Dieu» (331=330/215) — Faits d'armes récents et leurs explications providentialistes — NB: huguenots vainqueurs à La Rochelle en mai 1569, mais vaincus à Moncontour en octobre 1569 («aux guerres où nous sommes pour la religion»), victoire des chrétiens à Lépante en octobre 1571 («C'est une belle bataille navale qui s'est gagnée ces mois passés contre les Turcs, sous la conduite de Juan d'Austria, mais...»).

I, 33 *De fuir les voluptés au prix de la vie*: «ce passage de Seneca me tomba entre mains, auquel conseillant à Lucilius [...] de changer cette vie voluptueuse [...] Je suis d'avis, dit-il, que tu quittes cette vie-là ou la vie tout à fait» (335=334/218) — Sénèque.

I, 34 *La fortune se rencontre souvent au train de la raison*: «la fortune a meilleur avis que nous» (343./222) — Ménandre, dans Crespin — NB: mot placé en *explicit* du chapitre, après des exemples empruntés à Guichardin, J. Bouchet, M. et G. Du Bellay.

I, 35 *D'un défaut de nos polices*: «Feu mon père [...] avait désiré de mettre en train qu'il y eût certain lieu désigné auquel ceux qui eussent besoin de quelque chose se pussent rendre et faire

enregistrer leur affaire à un officier établi pour cet effet» (343/223) — Réminiscence d'un propos paternel en apprenant, longtemps après les faits, que Giraldi et Castellion sont morts dans la misère et l'oubli («J'entends avec un grand'honte de notre siècle», 344/223).

I, 36 *De l'usage de se vêtir*: «Je devisais en cette saison frileuse si la façon d'aller tout nu de ces nations dernière trouvée est une façon forcée par la chaude température de l'air [...] ou si c'est l'originelle des hommes» (345/225) — Propos de saison (hiver); Gomara.

I, 37 *Du jeune Caton*: «Plutarque dit que, de son temps, aucuns [*i.e.* certains] attribuaient la cause de la mort du jeune Caton à la crainte qu'il avait eue de César, de quoi il se pique avec raison» (352/231) — Plutarque.

I, 38 *Comme nous pleurons et rions d'une même chose*: «nous voyons non seulement les enfants qui vont tout naïvement après la nature pleurer et rire souvent d'une même chose, mais nul d'entre nous...» (357/234) — Observation commune; Plutarque.

I, 39 *De la solitude*: «Répondons à l'ambition que c'est elle-même qui nous donne goût de la solitude» (360/237) — Réaction de lecteur — NB: après un mot de Lucaïn («Et quant à ce beau mot, de quoi se couvre l'ambition et l'avarice, que nous ne sommes pas nés pour notre particulier, ains [*i.e.* mais] pour le public...»), peut-être rencontré dans un texte où était développé un *topos* inspiré d'Aristote ou Pétrarque (en *incipit*, «Laissons à part cette longue comparaison de la vie solitaire à l'active...», 359/237).

I, 40 *Considération sur Cicéron*: «Fi de l'éloquence qui nous laisse envie de soi, non des choses, si ce n'est qu'on dise que celle de Cicéron, étant en si extrême perfection, se donne corps [*i.e.* se suffit] à elle-même» (388/252) — Sénèque — NB: le titre, en ne faisant mention que de Cicéron, laisse entendre que la dernière page seule du texte édité en 1580 correspond au premier jet. Le couple Cicéron-Pline pourrait n'avoir été exploité qu'ensuite, en continuité avec le chapitre précédent.

I, 41 *De (ne) communiquer sa gloire*: «Nous prêtons nos biens et nos vies au besoin à nos amis, mais de communiquer son honneur et d'étréner autrui de sa gloire, il ne se voit guère» (389/256) — Cicéron — NB: la négation ne figure qu'en table des matières, puis à partir de 1582. Son absence (par erreur?) dans le titre de 1580 correspond heureusement au tour affirmatif du texte: «de communiquer...», témoin peut-être exact du premier jet d'écriture.

I, 42 *De l'inégalité qui est entre nous*: «Plutarque dit en quelque lieu qu'il ne trouve point si grande distance de bête à bête comme il trouve d'homme à homme [...] J'enchéris volontiers sur Plutarque» (392/258) — Plutarque.

I, 43 *Des lois somptuaires*: «La façon de quoi nos lois essaient à régler les folles et vaines dépenses des tables et vêtements semble être contraire à sa fin» (408=409/268) — Ordonnances royales de François I^{er} (1562), Henri II (1563), Charles IX (1573).

I, 44 *Du dormir*: «Et, à ce propos, les médecins aviseront si le dormir est si nécessaire que notre vie en dépende» (417/272) — Plutarque — NB: Montaigne, lui, parle par «devis» (échange d'idées fluctuantes), non par «avis» (expression d'une opinion arrêtée) et l'enfilade d'exemples lus dans Plutarque lui permet de montrer la diversité des expériences quant au «dormir».

I, 45 *De la bataille de Dreux*: «Il y eut tout plein de rares accidents en notre bataille de Dreux» (418./274) — Victoire de l'armée royale à Dreux contre les huguenots, en décembre 1562.

I, 46 *Des noms*: «Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de salade. De même, sous la considération des noms, je m'en vais faire ici une galimafrée de divers articles» (420/276) — Peut-être propos de table (la «galimafrée» est une sauce grossière liant des ingrédients divers) — NB: les «articles» annoncés au menu empruntent beaucoup à J. Bouchet.

I, 47 *De l'incertitude de notre jugement*: «la fortune n'est pas plus incertaine et téméraire que nos discours» (443/286) — NB: cette phrase constitue l'*explicit* du chapitre en 1580 (par la suite modifié), qui ne fait que commenter l'*incipit* conservé: «C'est bien ce que dit ce vers, *Epeôn de polus nomos entha kai entha*, il y a prou loi [*i.e.* beaucoup de loisir] de parler partout et pour et contre», vers d'Homère estimé pyrrhonien par Diogène Laërce et inscrit au plafond de la «bibliothèque», lequel a sans doute lancé ce chapitre.

I, 48 *Des destriers*: «Me voici devenu grammairien [...] Il me semble avoir ouï dire que les Romains avaient des chevaux qu'ils appelaient *funales* ou *dextrarios*, qui se menaient à dextre ou à relais pour les prendre tout frais au besoin, et de là vient que nous appelons destriers les chevaux de service» (443/287) — Souvenir de collège ou de conversation («ouï dire»); Suétone (commentaire de Beroaldo) — NB: glissant des «destriers» aux armes et au «pistolet», Montaigne annonce un développement spécifique («Mais quant à cette arme-là, j'en parlerai plus largement où je ferai comparaison des armes anciennes aux nôtres» (448/290). Cf. *infra*, II, 9.

I, 49 *Des coutumes anciennes*: «Je veux ici entasser aucunes [*i.e.* quelques] coutumes anciennes que j'ai en mémoire, les unes de même les nôtres, les autres différentes...» (452/297) — Sénèque, Plutarque, Diogène Laërce, Sidoine Apollinaire — NB: placé devant les autres, l'exemple emprunté à César rappelle une note autographe portée en marge du «César» de Montaigne conservé à Chantilly (1570, mais 1575 pour l'achevé d'imprimer de l'exemplaire, 1578 pour l'achevé de lire). Il peut s'agir là d'un exemple supplémentaire ajouté peu avant la publication, selon le principe même de l'«entassement» annoncé et l'indice d'un changement syntaxique affectant les exemples suivants («Aux bains, que les anciens [...] Ils se faisaient [...] ils aimaient [...] Mais il y a des livres entiers faits sur cet argument»). Au reste, Montaigne possédait aussi un «César» de 1543.

I, 50 *De Democritus et Heraclitus*: «Democritus et Heraclitus ont été deux philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortait guère en public qu'avec un visage moqueur et riant. Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette même condition nôtre, en portait le visage continuellement attristé et les yeux chargés de larmes» (461/303) — *Topos* de la littérature du

XVI^e siècle — NB: une lettre ornée du Diogène Laërce grec légué par La Boétie à Montaigne (1556) pourrait avoir lancé le chapitre. Dès 1580, long développement liminaire ayant pour effet de rejeter cet ancien *incipit* trois pages avant la fin du chapitre.

I, 51 *De la vanité des paroles*: «J'en ai dit ce mot sur le sujet d'un Italien que je viens d'entretenir, qui a servi le feu cardinal Caraffe de maître d'hôtel jusqu'à sa mort: il m'a fait un discours de cette science de gueule avec une gravité et une contenance magistrale [...] Et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles» (466/306) — Conversation récente avec un ancien maître d'hôtel du cardinal Carlo Caraffa (mort en 1561).

I, 52 *De la parcimonie des anciens*: «Attilius Regulus [...] Caton revenant d'Espagne consul vendit son cheval de service pour épargner l'argent qu'il eût coûté à le ramener par mer en Italie [...] Scipion Æmilianus...» (472/308) — Valère Maxime, Plutarque.

I, 53 *D'un mot de César*: «L'homme, estimant que ce soit le vice des choses, il se remplit et se plaît d'autres choses qu'il ne sait point, où il applique ses désirs et ses espérances, comme dit César» (474/310) — César (dans l'édition de 1543?) — NB: la fin du chapitre en 1580 («*Communi enim fit vitio naturæ, ut invisit, latitantibus, atque incognitis rebus magis confidamus, vehementiusque exterreamur*, «Par un vice commun de nature, il arrive que nous accordions plus de confiance à ce que nous ne voyons pas, à ce qui nous est caché, à ce qui nous est inconnu, et que nous en soyons plus vivement effrayés») reproduit très exactement une phrase soulignée par Montaigne sur son «César» de 1570 (*De bello civili*, II, 4, p. 251, et voir *supra*, notice pour I, 49) entre 1575. Ce fait incite Villey à dater tout le chapitre de 1578 (tout en déclarant d'ailleurs à tort que le *De bello civili* n'est pas annoté, alors que lui seul a été entièrement annoté de la main de Montaigne...). On peut faire l'économie de cette hypothèse, si l'on considère que le «mot» de César qui justifiait le titre était au départ, non pas la phrase latine exacte et sa traduction, mais la phrase précédant la citation latine, qui en donnait en gros le contenu mémorisé, soit d'après le «César» de 1543, soit d'après un intermédiaire. L'incise «comme dit...» renvoyant, chez Montaigne, tantôt à ce qui précède tantôt à ce qui suit, le chapitre a pu ainsi s'achever d'abord sur «comme dit César», la citation exacte n'étant introduite qu'entre 1578 et 1580.

I, 54 *Des vaines subtilités*: «Il est de ces subtilités frivoles et vaines, par le moyen desquelles les hommes cherchent quelquefois de la recommandation, comme les poètes...» (475/311) — Jeux poétiques divers, jeu de société pratiqué dans la demeure de Montaigne («Nous venons présentement de nous jouer chez moi à qui pourrait trouver...») — NB: l'auteur poursuit en *a parte* le jeu domestique, tout en se rémémorant divers *carmina figurata* à la façon de Simmias de Rhodes, mais aussi d'une édition de Rabelais où figure le calligramme de la «dive bouteille» (juste sous l'expression «le cul entre deux selles», qu'on retrouve ici même).

I, 55 *Des senteurs*: «Il se dit d'aucuns, comme d'Alexandre le grand, que leur sueur épandait une odeur suave [...] Mais la commune façon des corps est au contraire [...] Et les bonnes senteurs étrangères, on a raison de les tenir pour suspectes» (480/314) — Plutarque.

I, 56 *Des prières*: «Je ne sais si je me trompe, mais puisque par une faveur particulière de la bonté divine, certaine façon de prière nous a été prescrite et dictée mot à mot par la bouche de Dieu [...] à toutes actions particulières auxquelles on a accoutumé de mêler des prières, je voudrais que ce fût le seul patenôtre que les chrétiens y employassent» (482/317) — Pratique dévotionnelle, Evangile de Matthieu. Pour plus de précisions, voir mon édition des sept premiers états du texte de ce chapitre (Genève, Droz, 2003, TLF 558).

I, 57 *De l'âge*: «Comment, dit le jeune Caton, à ceux qui le veulent empêcher de se tuer, suis-je à cette heure en âge où on me puisse reprocher d'abandonner trop tôt la vie?» (490/326) — Plutarque.

Livre II

II, 1 *De l'inconstance de nos actions*: «Ceux qui s'exercent à contrerôler [*i.e.* inventorier] les actions humaines ne se trouvent en aucune partie si empêchés qu'à les rapiécer et mettre à même lustre, car elles se contredisent communément de si étrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de même boutique» (1/331) — J. Bouchet, Sénèque, Plutarque, tous historiens et biographes (dont Diogène Laërce) — NB: la suite enrôle aussi un fait divers local dont Montaigne a eu connaissance par une «dame» («Pendant les débauches de notre pauvre état, on me rapporta qu'une fille, bien près de là où j'étais, s'était précipitée du haut d'une fenêtre...», 5/334).

II, 2 *De l'ivrognerie*: «Or l'ivrognerie, entre les autres [vices], me semble vice grossier et brutal» (508=11/340) — Sénèque, Plutarque, Flavius Josèphe; réputation des Allemands (ils ne coupent pas leur vin, au contraire des Français et en tout cas de Montaigne, en dépit d'idées reçues).

II, 3 *Coutume de l'île de Césaire*: «Sextus Pompeius, allant en Asie, passa par l'île de Césaire de Négrepont. Il advint [...] qu'une femme de grande autorité ayant rendu compte à ses citoyens pourquoi elle était résolue de finir sa vie...» (33/361) — Valère Maxime — NB: la mention de cette île n'apparaît qu'à la fin de ce chapitre sur le suicide, dont le titre a cependant conservé l'élément déclencheur, en l'espèce une lecture, peut-être surdéterminée par des préoccupations personnelles (?).

II, 4 *A demain les affaires*: «Plutarque m'a appris que Julius Cæsar se fût sauvé si [...]. Et fait aussi lui-même le conte d'Archias [...] disant ce mot qui, depuis, passa en proverbe en Grèce: A demain les affaires» (38/365) — Plutarque («J'étais à cette heure sur ce passage où Plutarque...», 36/364) — NB: même constatation que ci-dessus pour la place reculée du mot qui a fourni le titre (Montaigne a fait précéder ensuite ce texte initial d'un long éloge liminaire d'Amyot, traducteur de Plutarque en français).

II, 5 *De la conscience*: «Tant est merveilleux l'effort [*i.e.* la force] de la conscience» (40/366) — Souvenir du temps de guerre; Plutarque — NB: trajet à cheval de conserve avec un ennemi travesti que sa conscience trahit (en *incipit*: «Je passais un jour pais [*i.e.* de paix] pendant nos guerres civiles avec un

honnête gentilhomme et de bonne façon. Il était du parti contraire au mien, mais je n'en savais rien, car il se contrefaisait tout autre», 39/366).

II, 6 De l'exercitation: «Mais à mourir, qui est la plus grande besogne que nous ayons à faire, l'exercitation ne nous y peut de rien aider» (45/371) — Souvenir d'un état proche de la mort — NB: long récit d'un accident ayant entraîné un coma. Montaigne fournit une date relative pour cet événement privé: «Pendant nos troisièmes troubles (ou deuxièmes, il ne me souvient pas bien de cela)...» (49/373). L'accident a donc eu lieu en 1568-70 (troisième guerre civile) ou plutôt, si la parenthèse vaut correction (hypothèse contraire à celle de Villey), en 1567-68 (deuxième guerre civile). En 1580, le moment de la rédaction est ainsi précisé: «quatre ans après» (55=57), soit vers 1572 si l'on remonte aux «deuxièmes troubles».

II, 7 Des récompenses d'honneur: «Ceux qui écrivent la vie d'Auguste César, ils remarquent ceci en sa discipline militaire que des présents et dons il était merveilleusement libéral envers ceux qui le méritaient, mais que des pures récompenses d'honneur il en était bien autant épargnant» (58/381) — Suétone, considérations sur le collier de Saint-Michel — NB: le développement sur la création de l'ordre du Saint-Esprit (fin 1578) pourrait n'être qu'une amplification tardive des considérations sur l'ordre de Saint-Michel, «récompense» trop libéralement distribuée désormais, et à Montaigne lui-même, en septembre 1571 («Or de s'attendre en effaçant et abolissant celle-ci de pouvoir soudain remettre et renouveler une semblable coutume, ce n'est pas entreprise propre à une saison si licencieuse et malade qu'est celle où nous nous trouvons à présent, et en adviendra que la dernière encourra dès sa naissance les incommodités qui viennent de ruiner l'autre», 62=64/383. Cette fin seule pourrait être de 1579-80, et non tout le chapitre comme le conjecture Villey).

II, 8 De l'affection des pères aux enfants: «S'il y a quelque loi vraiment naturelle [...] je puis dire à mon avis qu'après le soin que chaque animal a de sa conservation [...] l'affection que l'engendrant porte à son engeance tient le second lieu en ce rang» (69/386) — Plutarque («De l'amour des pères envers les enfants») — NB: placée «à la tête de ce chapitre» (67/386) et constituée en paragraphe (une rareté...), la dédicace «A Madame d'Estissac» pourrait avoir été ajoutée plus tard, peu avant 1580 (allusions diverses à des contemporains récemment décédés, mention du jeune fils de la dame, qui allait partir en Italie avec Montaigne).

II, 9 Des armes des Parthes: «Marcellinus, homme nourri aux guerres romaines, remarque curieusement [*i.e.* avec soin] la façon que les Parthes avaient de s'armer et la remarque d'autant qu'elle était éloignée de la romaine. Or parce qu'elle me semble bien fort approchante de la nôtre, j'ai voulu retirer [*i.e.* récupérer] ce passage de son auteur, ayant pris autrefois la peine de dire bien amplement ce que je savais sur la comparaison de nos armes aux armes romaines» (93=96/405) — Ammien Marcellin — NB: ce chapitre paraît venir en lieu et place d'une ample «Comparaison des armes anciennes aux nôtres», projetée en I, 48 (à propos du pistolet: «j'en parlerai plus largement où je ferai comparaison des armes anciennes aux nôtres»), puis volée («Mais ce lopin de mes brouillards [*i.e.* brouillons] m'ayant été dérobé avec plusieurs autres par un homme qui me servait, je ne le priverai point du profit qu'il en espère faire. Aussi me serait-il bien malaisé de remâcher deux fois une même viande», 93=96/405n). L'argument a toutefois été conservé, ainsi que le passage d'Ammien Marcellin propre aux Parthes, qui décide, dans cette réécriture tardive, du titre nouveau du chapitre. Il ne faudrait toutefois pas en déduire, avec Villey, que la lecture de l'historien date de cette rédaction, car Montaigne indique lui-même qu'il «retire» la description qui va suivre, autrement dit qu'il la recouvre ou récupère (cf. Cotgrave 1611: «Qui ne retire de sa vache que la queue ne perd pas tout»).

II, 10 Des livres: «Je ne cherche aux livres qu'à m'y donner du plaisir par un honnête amusement, ou si j'étudie, je n'y cherche que la science qui traite de la connaissance de moi-même et qui m'instruit à bien mourir et à bien vivre» (98=101/409) — Nombreux noms d'auteurs pratiqués par Montaigne (poètes, historiens, philosophes) — NB: ce palmarès raisonné a vocation à accueillir ajouts et corrections. La reproduction finale de trois notes synthétiques de lecture en français pourrait dater des années 1578-80, car Montaigne dit avoir lu et annoté son «Guichardin» (édition de 1568) une dizaine d'années auparavant. Cette auto-citation permet, à distance, de juger du chemin parcouru (c'est l'un des premiers motifs avoués des *Essais*).

II, 11 De la cruauté: «Je hais, entre autres vices, cruellement la cruauté, et par nature et par jugement, comme l'extrême de tous les vices» (138=141/429) — Sensibilité personnelle aux souffrances animales (poulets, gibier...) et humaines (supplices, torture) — NB: long développement liminaire ajouté sur la vertu et la volupté avant d'en venir à l'argument de départ (cruauté et compassion) qui avait fourni le titre.

II, 12 Apologie de Raimond Sebond: «Je trouvai belles les imaginations de cet auteur, la contexture de son ouvrage bien suivie et son dessein plein de piété. Parce que beaucoup de gens s'amuse à le lire, et notamment les dames, à qui nous devons plus de service, je me suis trouvé souvent à même de les secourir pour décharger leur livre de deux principales objections qu'on lui fait» (151=154/440) — Sebond (traduit par Montaigne et publié en 1569) — NB: ce long discours très argumenté, nourri de références philosophiques à seule fin de mettre à mal la raison et l'orgueil humains, semble avoir été commandé par une «dame» («Vous, pour qui j'ai pris la peine d'étendre un si long corps contre ma coutume...», 324=325/557). Partant de l'existence d'un jeton de Montaigne à la date de 1576 où est gravé en devise le verbe pyrrhonien *épékhô*, pris dans Sextus Empiricus, Villey a conjecturé que la rédaction de ce chapitre très pyrrhonien pouvait dater de 1576 et attester une prétendue «crise sceptique» de l'auteur (hypothèse sur laquelle repose tout son édifice de chronologie relative). Montaigne a toutefois pu lire Sextus plus tôt (édition de 1562 ou de 1569) et d'autres jetons perdus du même type ont d'ailleurs pu être frappés à des dates antérieures (pour cette date-là, n'ont-ils pas tous été perdus à une exception près?).

II, 13 De juger de la mort d'autrui: «Quand nous jugeons de l'assurance d'autrui en la mort [...] il

se faut prendre garde d'une chose, que mal aisément on croit être arrivé à ce point» (395=398/605) — Critique d'un lie commun à partir de Plutarque, Suétone, Cornelius Nepos, Diogène Laërce, l'*Histoire Auguste* — NB: Villey, p. 605, reconnaît que cet «essai» est bien proche de ceux de 1572-73...

II, 14 *Comme notre esprit s'empêche soi-même*: «C'est une plaisante imagination de concevoir un esprit balancé entre deux pareilles envies» (405=407/611) — Plutarque — NB: en *explicit*, mot de Pline l'Ancien également inscrit au plafond de la «librairie».

II, 15 *Que notre désir s'accroît par la malaisance*: «il n'est rien naturellement si contraire à notre goût que la satiété qui vient de l'aisance, ni rien qui l'aiguise tant que la rareté et difficulté» (407=410/612) — Sextus Empiricus, Sénèque, Plutarque — NB: en *incipit*, sentence traduite de Sextus, inscrite en latin au plafond de la «librairie», à proximité de celle de Pline qui clôt le chapitre précédent.

II, 16 *De la gloire*: «Chrysippus et Diogenes ont été les premiers auteurs et les plus fermes du mépris de la gloire» (412=415/619) — Cicéron — NB: développement liminaire ajouté à partir d'une invocation liturgique (*Gloria in excelsis Deo*) et, peut-être, d'une des phrases du «patenôtre» (*Sanctificetur nomen tuum*).

II, 17 *De la présomption*: «La philosophie ne me semble jamais avoir si beau jeu que quand elle combat notre présomption et vanité...» (433=436/634) — Plutarque, Cicéron, Sénèque, mais d'abord souvenir d'enfance («Il me souvient donc que, dès ma plus tendre enfance, on remarquait en moi je ne sais quel port de corps et des gestes témoignant quelque vaine et sottise fierté» (431=434/632) — NB: chapitre ainsi rattaché au précédent, en *incipit*: «Il y a une autre sorte de gloire...».

II, 18 *Du démentir*: «j'ai souvent considéré d'où pouvait naître cette coutume [...] que ce soit l'extrême injure qu'on nous puisse faire de parole, que de nous reprocher la mensonge [...] Quant aux divers usages de nos démentirs...» (475=478/666, 476=479/667) — Considération d'actualité sur la fréquence accrue des duels — NB: celui qui, insulté, réplique à son agresseur qu'il «en a menti» (c'est le «démentir») lui décoche ainsi l'insulte suprême.

II, 19 *De la liberté de conscience*: «Voilà ses mots à peu près: en quoi cela est digne de considération que l'empereur Julien se sert, pour attiser le trouble de la dissension civile, de cette même recette de liberté de conscience que nos rois viennent d'employer pour l'éteindre» (486=489/671). — Ammien Marcellin; édits royaux de pacification — NB: l'«argument» apparaît seulement en fin de chapitre, après un long ajout liminaire («et pour venir au propos de mon thème, il couvait, dit Marcellinus, de long temps en son cœur le paganisme...», 485=488/671). Rien ne permet d'affirmer avec Villey que Montaigne n'ait pas lu Ammien Marcellin avant 1578, ni que la fin fasse allusion à la paix de Monsieur (1576) plutôt qu'à l'édit d'Amboise (1563), à la paix de Longjumeau (1568) et à l'édit de Saint-Germain (1570), actes de «nos rois» (la reine Catherine et Charles IX?).

II, 20 *Nous ne goûtons rien de pur*: «C'est ce que dit un verset grec ancien, de tel sens: Les dieux nous vendent tous les biens qu'ils nous donnent, c'est-à-dire ils ne nous en donnent nul pur et parfait» (487=490/673) — Stobée — NB: ce vers se trouvait-il inscrit en grec au plafond de la «librairie»?

II, 21 *Contre la fainéantise*: «Ce que dit Sénèque ne joindra pas mal en cet endroit, que les anciens Romains maintenaient leur jeunesse droite. Ils n'apprenaient, dit-il, rien à leurs enfants qu'ils dussent apprendre assis» (490=491/676) — Sénèque — NB: cet *explicit* à caractère éducatif paraît contenir l'argument, à la fin d'une courte liste d'exemples édifiants.

II, 22 *Des postes*: «Je lisais à cette heure que le roi Cyrus, pour recevoir plus facilement nouvelles de tous les côtés de son empire [...] fit regarder combien un cheval pouvait faire de chemin en un jour d'une traite» (489=492/680) — Xénophon — NB: l'emprunt à César ne suffit toujours pas à dater tout le chapitre de 1578, comme Villey l'affirme. Les éditions suivantes ayant, elles aussi, apporté des compléments à ce chapitre à vocation de «gardoire», pourquoï veut-on à tout prix que le chapitre publié en 1580 n'ait pas été, lui aussi, conçu par adjonctions successives au fur et à mesure de lectures occasionnelles rencontrant le sujet traité?

II, 23 *Des mauvais moyens employés à bonne fin*: «Toutefois la faiblesse de notre condition nous pousse souvent à cette nécessité de nous servir de mauvais moyens pour une bonne fin. Lycurgus...» (493=497/684) — Plutarque — NB: le reste, par adjonctions successives placées, comme souvent, devant l'argument de départ, qui se retrouve ainsi à la fin du chapitre publié.

II, 24 *De la grandeur romaine*: «Je ne veux dire qu'un mot de cet argument infini, pour montrer la simplicité de ceux qui appartiennent à celle-là les chétives grandeurs de ce temps. Au septième livre des épîtres familières de Cicéron...» (495=499/686) — Cicéron — NB: tout ce qui est rassemblé ici se trouve, comme Villey le rappelle, en tête du «César» lu par Montaigne en 1578. Rien n'empêche toutefois de penser qu'avant de lire cet exemplaire (dont il annote seulement le *De bello Gallico* et le *De bello civili*), il a puisé lui-même l'information directement dans les *Lettres* de Cicéron *ad familiares* et dans Suétone.

II, 25 *De ne contrefaire le malade*: «Il y a une épigramme en Martial [...] où il récite plaisamment l'histoire de Cœlius qui [...] contrefaisait entièrement le port et la contenance d'un homme goûteux» (495=501/688) — Martial — NB: composition par accumulation (après Martial, Appien 1544, Froissart 1559), comme on le lit plus loin à propos de Pline («Mais allongons ce chapitre et le bigarrons d'une autre pièce...», 499=503/689) et de Sénèque («Ajoutons encore une histoire voisine de ce propos...», *ibid.*). A propos de Pline, Montaigne renvoie à son chapitre sur «la force de l'imagination» («comme je l'ai dit ailleurs»).

II, 26 *Des pouces*: «Tacitus récite que parmi certains rois barbares, pour faire une obligation assurée, leur manière était de joindre étroitement leurs mains droites l'une à l'autre et s'entrelacer les pouces» (501=505./691) — Suétone (commentaire de Beroaldo).

II, 27 *Couardise mère de la cruauté*: «J'ai souvent ouï dire que la couardise est mère de la cruauté» (503=507/693) — Adage — NB: la formule est ensuite appliquée aux violences populaires, aux duels à mort et aux supplices.

- II, 28 Toutes choses ont leur saison:* «Toutes choses ont leur saison, les bonnes et tout, et je puis dire mon patenôtre hors de propos» (508=512/702) — Plutarque — NB: cf. I, 56.
- II, 29 De la vertu:* «Je trouve par expérience qu'il y a bien à dire entre les boutées et saillies de l'âme ou une résolue et constante habitude» (509=514./705) — Sénèque, Diogène Laërce; expérience personnelle et fait divers local («Depuis peu de jours à Bragerac [*i.e.* Bergerac], à cinq lieues de ma maison...»: suicide d'une femme battue, 512=518/706) — NB: ce chapitre pourrait prendre la suite de II, 11 (sur les deux sortes de vertus).
- II, 30 D'un enfant monstrueux:* «Je vis avant-hier un enfant que deux hommes et une nourrice [...] conduisaient [...] pour le montrer à cause de son étrangeté» (571=523 /712) — Témoignage visuel — NB: est «monstrueux» ce qu'on «monstre» (*i.e.* montre).
- II, 31 De la colère:* «Il n'est passion qui ébranle tant la sincérité des jugements que la colère» (520=526/715) — Plutarque 1572, Sénèque 1557.
- II, 32 Défense de Sénèque et de Plutarque:* «La familiarité que j'ai avec ces personnages ici et l'assistance qu'ils font à ma vieillesse m'oblige[nt] à épouser leur honneur» (529=533/721) — Souvenir d'un pamphlet protestant; critique de Plutarque par Bodin — NB: le «petit livret» mis en circulation par «ceux de la religion prétendue réformée», assimilait le cardinal de Lorraine à Sénèque, donc Charles IX à Néron. *Methodus ad facilem...* de Bodin est de 1566, mais Villey choisit de mentionner plutôt l'édition de 1576... Rien d'autre part ne permet de dire que Montaigne n'a pas eu connaissance de ce «petit livret» avant sa publication dans les *Mémoires de l'Etat de France* (1576, 1578): il dit lui-même l'avoir lu «autrefois»... Est-ce d'ailleurs le même?
- II, 33 L'histoire de Spurina:* «Spurina, jeune homme de Toscane, étant doué d'une singulière beauté...» (553=557/734) — Valère Maxime — NB: cette histoire n'apparaît qu'à la fin du chapitre auquel elle a donné à la fois son élan et son titre («Or, pour me remettre sur mes brisées»).
- II, 34 Observations sur les moyens de faire la guerre de Julius César:* «Je veux ici enregistrer certains traits particuliers et rares sur le fait de ses guerres, qui me sont demeurés en mémoire» (554=558/736) — Cicéron, Suétone (commentaire de Beroaldo), Plutarque — NB: ajouts tardifs à partir de la lecture du «César» achevé de lire en 1578, qui vient compléter ce qui avait été conservé («en mémoire»).
- II, 35 De trois bonnes femmes:* «Il n'en est pas à douzaines, comme chacun sait, et notamment aux devoirs de mariage...» (571=575/744) — Pline le Jeune (commentaire de Cataneus), Tacite.
- II, 36 Des plus excellents hommes:* «Si on me demandait le choix de tous les hommes qui sont venus à ma connaissance, il me semble en trouver trois excellents au-dessus de tous les autres» (587=591/751) — Plutarque, Cornélius Nepos (pour le titre: *De uirorum excellentium uita*).
- II, 37 De la ressemblance des enfants aux pères:* «Quel monstre est-ce que cette goutte de semence, de quoi nous sommes produits, porte en soi les impressions non de la forme corporelle seulement, mais des pensements et des inclinations de nos pères?» (603=607/763) — Plutarque ou divers ouvrages médicaux (Fernel, Paré...) — NB: ce chapitre peut avoir été inspiré par une lecture médicale, puis amplifié ensuite et dédié à Mme de Duras opportunément venue à Montaigne («Madame, vous me trouvez sur ce pas [*i.e.* passage] dernièrement que vous me vîntes voir», 643=646/783), mais il a toutes les caractéristiques d'un bilan.

Au lecteur: «C'est ici un livre de bonne foi, lecteur [...] A Dieu donc, de Montaigne, ce premier de mars 1580» — NB: en première page du Livre I, mais sans doute écrit plus ou moins à la date indiquée, cet avertissement au lecteur, dans la continuité thématique de II, 37, pourrait avoir été inspiré par les portraits gravés en pied de Tupinambas nus du livre de Léry paru en 1578, puis 1580. La date anniversaire du premier jour de vie de Montaigne a été choisie comme date de lancement du livre qui voit ici le jour (après avoir été modifiée en 1588, cette date est rétablie sur l'Exemplaire de Bordeaux et dans la première édition posthume).

Livre III

Rappel: ce livre, publié en 1588, constitue «le troisième allongement du reste des pièces de ma peinture» (III, 9, 963 C). Autre précision, de même époque: «Parce que la coupure si fréquente des chapitres de quoi j'usais au commencement m'a semblé rompre l'attention avant qu'elle soit née et la dissoudre, dédaignant s'y coucher pour si peu et se recueillir, je me suis mis à les faire plus longs, qui requièrent de la proposition et du loisir assigné. En telle occupation, à qui on ne veut donner une seule heure, on ne veut rien donner. Et ne fait-on rien pour celui pour qui on ne fait qu'autre chose faisant» (III, 9, 995 C). Autrement dit, libéré de sa charge de maire en 1585, et plus encore après 1588, Montaigne consacre davantage de son temps et de sa personne à ses philosophiques *Essais*, laissant moins de place au hasard dans le choix et la conduite de ses thèmes.

- III, 1 De l'utile et de l'honnête:* «A qui ne doit être la perfidie détestable, puisque Tibère la refusa [...] Il quitta l'utile pour l'honnête» (344/790) — Tacite, Cicéron (topique), Bodin, débat autour de Machiavel; expérience personnelle de la vie politique. NB: Montaigne paraît dire ici pourquoi, quant à lui, il s'écarte de la vie politique, où le souci de l'utile implique bien souvent renoncement à l'honnête.
- III, 2 Du repentir:* «Excusons ici ce que je dis souvent, que je me repens rarement» (350v/806) — Aveu oral réitéré — NB: un chapitre de justification, semble-t-il.
- III, 3 De trois commerces:* «Les hommes de la société et familiarité desquels je suis en quête sont ceux qu'on appelle honnêtes et habiles hommes» (359v/824), «C'est aussi pour moi un doux commerce que celui des honnêtes femmes et bien nées» (360/824), «Ces deux commerces sont fortuit(e)s et

dépendants d'autrui [...] Celui des livres, qui est le troisième, est bien plus sûr et plus à nous» (361v/827) — Exposé de ses goûts en matière de relations — En *explicit*: «Voilà mes trois occupations favori[t]es et particulières. je ne parle point de celles que je dois au monde par obligation civile» (362/829).

III, 4 *De la diversion*: «J'ai autrefois été employé à consoler une dame vraiment affligée [...] J'usai de diversion» (362v-3/830-1) — Souvenir et vie sociale.

III, 5 *Sur des vers de Virgile*: «Vénus n'est pas si belle toute nue, et vive, et haletante, comme elle est ici chez Virgile» (370v/849) — Virgile; évocation par l'auteur de ses expériences amoureuses, de ses fantasmes érotiques et de sa vie conjugale — NB: Montaigne dit préférer encore la description de Lucrèce 1563.

III, 6 *Des cochés*: «je ne puis souffrir longtemps (et les souffrais plus difficilement en jeunesse) ni coche, ni litière, ni bateau [...] comme je ne puis souffrir sous moi un siège tremblant» (394v/900) — Expérience personnelle et physique des moyens de locomotion; Juste Lipse, Gomara — NB: le lien avec les Romains et les Amérindiens (argument principal) pourrait être telle gravure montrant le «roi du Pérou» proprement renversé par un cavalier qui le fait «choir à bas» de sa «chaise d'or» portée sur «des brancards d'or» (en *explicit*: «Retombons à nos cochés [...] et l'avalà à terre», 402v/915).

III, 7 *De l'incommodité de la grandeur*: «Son essence n'est pas si évidemment commode qu'on ne la puisse refuser sans miracle. Je trouve l'effort bien difficile à la souffrance des maux, mais au contentement d'une médiocre mesure de fortune et fuite de la grandeur, j'y trouve fort peu d'affaire» (403/916) — Sénèque — NB: on pourrait voir dans l'*incipit* une sorte d'aveu («Puisque nous ne la pouvons atteindre [*i.e.* atteindre], vengeons-nous à en médire») et dans une phrase voisine une correction de la fin de III, 6 («elle se ravale quand il lui plaît [...] on ne tombe pas de toute sa hauteur...»).

III, 8 *De l'art de conférer*: «Le plus fructueux et naturel exercice de l'esprit, c'est à mon gré la conférence» (405v/922) — Expérience personnelle de la conversation — NB: ni pédante ni mondaine, cette conversation réglée requiert, pour Montaigne, des esprits soucieux de vérité, respectueux des interlocuteurs comme de soi-même.

III, 9 *De la vanité*: «Il n'en est à l'aventure aucune plus expresse que d'en écrire si vainement. Ce que la divinité nous en a si divinement exprimé devrait être soigneusement et continuellement médié par les gens d'entendement» (416/945) — Premiers mots de l'Éclésiaste — Au plafond de la «librairie», cette inscription, en bonne place: *Per omnia vanitas. Eccl. 1.*

III, 10 *De ménager sa volonté*: «Il faut ménager la liberté de notre âme et ne l'hypothéquer qu'aux occasions justes, lesquelles sont en bien petit nombre, si nous jugeons sainement» (443v/1004) — Souvenir d'enfance (l'image du père) et déclaration publique devant les jurats de Bordeaux en 1581 — NB: Montaigne avait averti les jurats, lors de son entrée en charge, qu'il ne serait pas comme son père qui, maire avant lui, n'avait pas su «ménager sa volonté».

III, 11 *Des boiteux*: «A propos ou hors de propos, il n'importe, on dit en Italie en commun proverbe que celui-là ne connaît Vénus en sa parfaite douceur qui n'a couché avec la boiteuse [...] la reine des Amazones répondit au Scythe qui la conviait à l'amour: [...] le boiteux le fait le mieux» (458/1033) — Proverbe populaire italien; mot trouvé dans Erasme — NB: rejetés à la fin du chapitre, ces deux mots qui ont inspiré le titre ont élané ce chapitre contre les procès de sorcellerie fondés sur la rumeur populaire (Montaigne prend parti pour Jean Wier, le médecin, contre Bodin, le démonologue).

III, 12 *De la physionomie*: «Il y a des physionomies favorables» (467v/1058) — Souvenirs personnels, *topos* sur Socrate — NB: Montaigne se défend de vouloir faire un «traité de la physionomie» (466v/1056). Il se contente de narrer des événements attestant sa «bonne physionomie». Il déplore que Socrate et La Boétie n'aient eu un visage assorti à la beauté de leur âme.

III, 13 *De l'expérience*: «Il n'est désir plus naturel que le désir de connaissance. Nous essayons tous les moyens qui nous y peuvent mener. Quand la raison nous faut [*i.e.* manque], nous y employons l'expérience» (470/1065) — Aristote; expérience personnelle de la santé et de la maladie — NB: le chapitre (donc le livre) s'achève sur un éloge de la vie humaine telle qu'elle est, simplement et pleinement vécue dans une âme et un corps, et le souhait d'une vieillesse où s'accordent santé et sagesse (à condition qu'elle soit «gaie et sociale»).

* * *

